

ACTION URGENTE

CRAINTE DE NOUVELLES EXPULSIONS MASSIVES À HARARE

À Harare, des milliers de personnes risquent d'être expulsées de leur logement et de leurs emplacements sur les marchés. La plupart ont été victimes des expulsions forcées massives de 2005, à la suite desquelles environ 700 000 personnes ont perdu leur domicile ou leurs moyens de subsistance, voire les deux. Quatre ans après, les autorités veulent à présent expulser de force une nouvelle fois certaines de ces personnes.

Quelque 200 habitants d'un bidonville de Gunhill, une banlieue de Harare, et plusieurs milliers de commerçants informels dans la capitale du Zimbabwe risquent d'être expulsés de force sans avoir été prévenus suffisamment à l'avance ni consultés et en l'absence de toute procédure en bonne et due forme.

En juillet 2009, le maire adjoint de Harare a déclaré que les autorités municipales envisageaient d'expulser les occupants des « installations et marchés illégaux afin de rétablir l'ordre ». Il a affirmé que les personnes concernées posaient un risque sanitaire et violaient les arrêtés municipaux.

La plupart des personnes risquant d'être expulsées ont déjà été victimes de l'opération Murambatsvina (Rétablir l'ordre), un programme d'expulsions massives lancé par les autorités zimbabwéennes en 2005 qui a jeté à la rue et privé de leurs moyens de subsistance environ 700 000 personnes. Quatre ans plus tard, le gouvernement du Zimbabwe n'a toujours pas pris de mesures efficaces pour remédier à la situation des victimes de cette opération, si bien que nombre d'entre elles risquent encore d'être expulsées de leur domicile ou de leur commerce informel.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais ou dans votre propre langue) :

- appelez le maire de Harare à suspendre immédiatement toutes les procédures d'expulsions massives en cours qui concernent des installations ou des marchés informels dans cette ville. Dites que le conseil municipal doit, en particulier, prévenir les personnes concernées dans un délai suffisant et raisonnable avant toute expulsion et veiller à ce que nul ne devienne sans domicile ou vulnérable à d'autres atteintes aux droits humains des suites d'une expulsion. Demandez que, lorsque les personnes concernées ne peuvent pas subvenir à leurs besoins, les autorités municipales prennent toutes les mesures nécessaires, au maximum de leurs ressources disponibles, afin qu'elles puissent disposer d'une solution de relogement adaptée, d'un site de réinstallation ou d'un accès à des terres productives, selon les cas ;
- exhortez le ministre des Autorités locales à suspendre immédiatement toutes les procédures d'expulsions massives engagées par les autorités municipales de Harare et à ordonner à toutes les collectivités territoriales du Zimbabwe d'arrêter les éventuelles procédures de ce type qui sont en cours ;
- priez-le instamment de se concerter avec le ministre du Logement national afin de veiller à ce que les recommandations émises en 2005 par l'envoyée spéciale des Nations unies pour les questions relatives aux établissements humains au Zimbabwe soient pleinement appliquées.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 2 SEPTEMBRE 2009 À :

Maire de Harare :

Cllr Muchadeyi Masunda
1st Floor Town House
P. O. Box 990
Harare
Zimbabwe
Fax : +263 4 751124
Formule d'appel : *Dear Mayor, /*
Monsieur le Maire,

Ministre des Autorités locales :

Hon Ignatius Chombo
Ministry of Local Government
P. O. Box CY7706
Causeway, Harare
Zimbabwe
Fax : +263 4 792307
Formule d'appel : *Dear Minister, /*
Monsieur le Ministre,

Copies à :

Maire adjoint de Harare :

Cllr Emmanuel Chiroto
1st Floor Town House
P. O. Box 990
Harare
Zimbabwe
Fax : + 263 4 751124
Formule d'appel : *Dear Deputy Mayor, /* Monsieur le Maire adjoint,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Zimbabwe dans votre pays.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

CRAINTE DE NOUVELLES EXPULSIONS MASSIVES À HARARE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au Zimbabwe, le taux officiel de chômage dépasse les 90 %. La grande majorité de la population urbaine, en particulier les femmes, survit grâce à des activités informelles. De nouvelles expulsions forcées aggraverait la pauvreté de ces personnes. Depuis l'opération Murambatsvina, la municipalité de Harare s'en prend régulièrement à des commerçants informels, défavorisés et vivant en ville pour la plupart, en saisissant leurs marchandises et en leur infligeant des amendes pour présence sur des lieux d'activité illégaux.

AU 196/09, AFR 46/012/2009, 22 juillet 2009

